

Jacques Myard : il faut légiférer contre le voile intégral dans l'espace public

Riposte Laïque : Jacques Myard, vous êtes député UMP des Yvelines, et vous avez déposé le 23 septembre dernier, un projet de loi demandant l'interdiction du voile intégral en France. Pourquoi cette initiative, qui n'est pas la première, de votre part ? Pensez-vous que vous aurez cette fois plus de succès que précédemment ?

Jacques Myard : Je suis profondément laïque. Pour moi, la laïcité, c'est la base de la société démocratique dans laquelle nous vivons. J'y suis profondément attaché. Le respect de ses règles est la condition de la paix civile. Je ne suis pas anti-religieux, je considère que c'est l'affaire intérieure de chacun.

Or, aujourd'hui, je constate que de plus en plus de personnes montrent leur appartenance religieuse, en affichant des tenues qui sont, pour moi, dégradantes pour les femmes. Je suis profondément choqué et révolté quand je vois des personnes qu'il est impossible d'identifier, sans identité, comme « véhiculées » par leur mari. Je suis très attaché à l'égalité des sexes, et je considère ces tenues comme inciviles, et contraire au principe républicain d'égalité.